

RAPPORT SUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 2014-2015



TABLE DES MATIÈRES

- 1 SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : LA REVUE DE L'ANNÉE
- 2 RENCONTRES ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX
- 6 DÉLÉGATIONS DE SOLIDARITÉ
- 10 EFFETS DES POLITIQUES CANADIENNES ET INTERNATIONALES SUR LES NÉGOCIATIONS
- 12 CARTE : NOS ACTIONS DANS LE MONDE 2014-2015
- 16 FONDS POUR LA JUSTICE MONDIALE – PROJETS AVEC NOS PARTENAIRES
- 22 ALLER DE L'AVANT
- 24 NOS DONATEURS
- 25 MEMBRES DU COMITÉ POUR LA JUSTICE MONDIALE

Le Rapport sur la solidarité internationale du SCFP 2014-2015 est publié par le Syndicat canadien de la fonction publique, 1375 boul. St. Laurent, Ottawa (Ontario) K1G 0Z7

© SCFP 2015

Imprimé par une entreprise syndiquée avec des encres végétales sur du papier recyclé qui est fabriqué à 30% de papier recyclé post-consommation, recyclable et biodégradable, sans chlore élémentaire et certifié par le Forest Stewardship Council.

Écrit par : Sheryl Burns, Kelti Cameron, Philippe Gagnon, Kathryn Janzen, Wendy Johnston.

Rédactrice : Catherine Louli

Adjoints à la rédaction : Philippe Gagnon, Hélène Bélanger, Geneviève Robichaud

Conception : Marnie Thorp

Photos: Allan Lessner (page couverture, pp. 6, 7, 15, 22 et 24, page arrière); Elizabeth Dandy (p. 2); Craig Saunders (p. 5); Conseil des Canadiens (p. 9); Julián Arango Osorio (pp. 16, 18, 20 et 21).

ISSN# 1920-1443

On peut se procurer une version électronique du Rapport sur la solidarité internationale à : scfp.ca/rsi2014-2015

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : LA REVUE DE L'ANNÉE

Depuis sa fondation, le SCFP tisse et entretient des relations et des partenariats avec les syndicats et les mouvements sociaux du monde entier. Nous avons beaucoup appris et avons été inspirés par leurs luttes. Nous avons notamment été solidaires des travailleurs migrants mexicains et philippins qui, dans les années 1960, ont boycotté et fait la grève pendant cinq ans contre les viticulteurs californiens, du mouvement antiapartheid en Afrique du Sud dans les années 1970 et 80 et du syndicat colombien des travailleurs de l'eau qui, en 2015, défend le droit à l'eau potable. Notre solidarité dépasse les frontières.

En 2014, le SCFP a évalué ses activités de solidarité internationale afin de les adapter au monde d'aujourd'hui. Nous avons tiré des leçons des campagnes et des luttes de nos consœurs et confrères du monde entier. Ensuite, nous avons élaboré une politique internationale qui soutient la consolidation de nos relations et de nos actions de solidarité pour ces combats.

Le présent rapport annuel sur la solidarité internationale propose un survol de notre travail auprès de nos groupes partenaires en Amérique centrale, en Birmanie, aux Philippines et en Colombie. On y fait le point sur le rôle que nous jouons au sein de l'Internationale des services publics, sur notre travail au chapitre des droits de la personne et sur notre participation aux événements organisés par les Nations Unies et l'Organisation internationale du travail. On peut aussi y consulter une carte illustrant les activités de justice sociale du SCFP dans le monde. Le dernier chapitre énumère les problématiques internationales

qui ont des répercussions directes sur les négociations chez nous, au Canada.

La solidarité internationale peut alimenter nos stratégies à la table de négociations, contre la privatisation et les mesures d'austérité par exemple, parce que tous les travailleurs, où qu'ils vivent, subissent les effets d'un système économique mondial qui fait passer les profits avant les êtres humains. Le sort de tous les travailleurs de la planète est lié, d'où l'à-propos de l'expression « Agir localement, penser globalement ».

De puissants mouvements se forment pour contrer la privatisation, défendre les services publics et les droits de la personne et faire avancer la justice climatique. Ces efforts se heurtent à de nombreux écueils : des lois comme le projet de loi canadien C-51, les accords internationaux sur le commerce et l'investissement, ainsi que les programmes injustes pour les migrants et les travailleurs étrangers temporaires, entre autres.

Les forces conservatrices utilisent la peur pour faire taire les syndicats et les autres groupes qui militent pour le changement. Elles cherchent à saper notre solidarité et notre pouvoir collectif.

Présentement, les travailleurs et les syndicats de Colombie, du Nicaragua, du Honduras, de Cuba et des Philippines bénéficient de notre solidarité. En contrepartie, nous apprenons beaucoup des travailleurs et des syndicats du monde entier. C'est par l'échange et l'interaction que nous pourrions créer un monde juste qui profitera à tous les habitants de la Terre.



Paul Meerts.



Charles Fleury.



RENCONTRES ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

DES REPRÉSENTANTES SYNDICALES DÉNONCENT
LE MANQUE DE PARTICIPATION DES FEMMES EN
MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DEVANT
LES BUREAUX DE LA COMMISSION DE LA CONDITION
FÉMININE DES NATIONS UNIES.

COMMISSION DE LA CONDITION FÉMININE DES NATIONS UNIES

Après 20 ans d'existence, le Programme d'action de Beijing sur l'égalité des femmes et les droits de la personne a été révisé en 2015. Des représentantes du SCFP et des femmes syndicalistes de partout dans le monde ont participé en mars à la rencontre de la Commission de la condition féminine des Nations Unies à New York. Elles faisaient partie de la délégation de la Confédération syndicale internationale (CSI).

Les déléguées ont contesté la décision de la Commission de conclure un partenariat avec la société américaine Uber qui exploite un réseau international de transport par application mobile. Ce partenariat stratégique visait à multiplier les opportunités économiques des femmes, la multinationale s'étant engagée à créer un million d'emplois de chauffeuses d'ici 2020.

Pour la délégation syndicale, la création d'un million d'emplois précaires et officieux chez Uber ne contribue pas à accroître le pouvoir économique des femmes. Ce partenariat illustre exactement le type d'inégalité structurelle que combattent les femmes depuis des dizaines d'années sur le marché du travail. Les femmes ont besoin de bons emplois stables, avec un salaire et des avantages sociaux décents. Cette position a d'ailleurs prévalu.

À la suite de l'intervention des déléguées du milieu syndical, la

Commission a décidé d'annuler ce partenariat.

La coprésidente du Comité national des femmes, Sheryl Burns, et la directrice de l'égalité, Elizabeth Dandy, représentaient le SCFP à cette rencontre.

SOMMET SUR LE COMMERCE

Lors de la rencontre organisée par l'Internationale des services publics (ISP) en septembre 2014, des syndicats et des groupes favorables au commerce équitable ont débattu de la menace que représentent les négociations commerciales multinationales pour le secteur public et la démocratie.

L'ISP et le réseau Notre monde n'est pas à vendre (OWINFS) ont publié un rapport sur l'Accord sur le commerce des services (ACS) intitulé *Les vrais bons amis de l'accord des entreprises transnationales*. On y discute de la réglementation qui sous-tend l'ACS et de la déréglementation irréversible qu'elle impose dans des secteurs comme la santé, l'éducation, les services financiers, le partage des données et les communications.

SYMPOSIUM SUR LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ET LE RÔLE DES SYNDICATS ORGANISÉ PAR LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE JAPONAISE

La Confédération syndicale japonaise (RENGO) a demandé au Congrès du travail du Canada (CTC) d'envoyer un représentant pour

participer à un symposium à Tokyo en février 2015. Le CTC a demandé au SCFP s'il était possible d'envoyer un de ses experts pour discuter du rôle des syndicats dans la prestation de services publics de qualité. Les syndicats japonais souhaitaient aussi échanger des renseignements et partager des expériences quant à l'application des normes du travail internationales pour les employés du secteur public.

Le chercheur du SCFP, Keith Reynolds, a participé au symposium. Il a présenté un rapport sur la situation dans le secteur public canadien. Il a notamment souligné les efforts menés par les syndicats canadiens pour protéger les services publics contre les compressions et la privatisation.

Fondée en 1989, RENGO est une centrale qui réunit les syndicats des secteurs public et privé. Elle représente 6,75 millions de travailleurs japonais, soit environ 12 pour cent de la main-d'œuvre nationale. Au Japon, plus de 80 pour cent des travailleurs ne sont pas syndiqués.

RENGO met de l'avant une vision en cinq points d'une « société solide fondée sur le travail » : l'éducation permanente, un nouveau système de garderies, des services d'introduction au marché du travail, la formation professionnelle pour les chômeurs et le soutien aux aînés.

WORLDPRIDE 2014

En juillet 2014, Toronto accueillait la conférence WorldPride sur les droits de la personne. Il s'agissait de la quatrième édition de cet événement et une première pour l'Amérique du Nord.

Cette conférence a attiré plus de 400 militants, pédagogues, chercheurs et décideurs d'une cinquantaine de pays. Ces participants ont partagé leurs expériences. Ils ont aussi célébré leurs victoires, fait le point sur les luttes à venir et discuté de stratégies pour faire changer les choses à l'échelle locale, régionale, nationale et mondiale.

La délégation du SCFP se composait de trois membres du Comité Triangle rose, soit Julie Van Tassell (section locale 3885, Nouvelle-Écosse), Lorenzo Dufrane (section locale 998, Manitoba), la représentante des transsexuels et des transgenres Audrey Gauthier (section locale 4041, Québec), ainsi que de la conseillère en égalité pour la région des Maritimes, Wendy Johnson.

Parmi les faits saillants de cette conférence, mentionnons les présentations sur les effets de la colonisation sur les personnes bispirituelles au Canada et le militantisme des jeunes bispirituels. Le terme « bispirituel » décrit une personne autochtone qui s'identifie comme gay, lesbienne

ou transgenre. D'autres sujets ont aussi alimenté les discussions comme le pouvoir du boycottage et de l'organisation de base dans le secteur hôtelier, la lutte internationale contre la criminalisation du VIH, la situation des réfugiés LGBT au Canada, le vieillissement, la santé et les besoins sociaux, le rôle des défilés de la Fierté dans la sensibilisation mondiale, l'asexualité dans l'éducation sexuelle et les droits des trans dans les pays asiatiques.

L'événement qui a duré dix jours s'est conclu par un gigantesque défilé dans les rues de Toronto.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE

Avec raison, une alliance entre le milieu syndical, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale semble impossible. Or, grâce à des rencontres bisannuelles et aux efforts constants de la Confédération syndicale internationale (CSI) et des Fédérations syndicales internationales (FSI), on a assisté à un léger changement d'attitude dans certains dossiers clés, soit la fiscalité, l'égalité et l'importance des services publics.

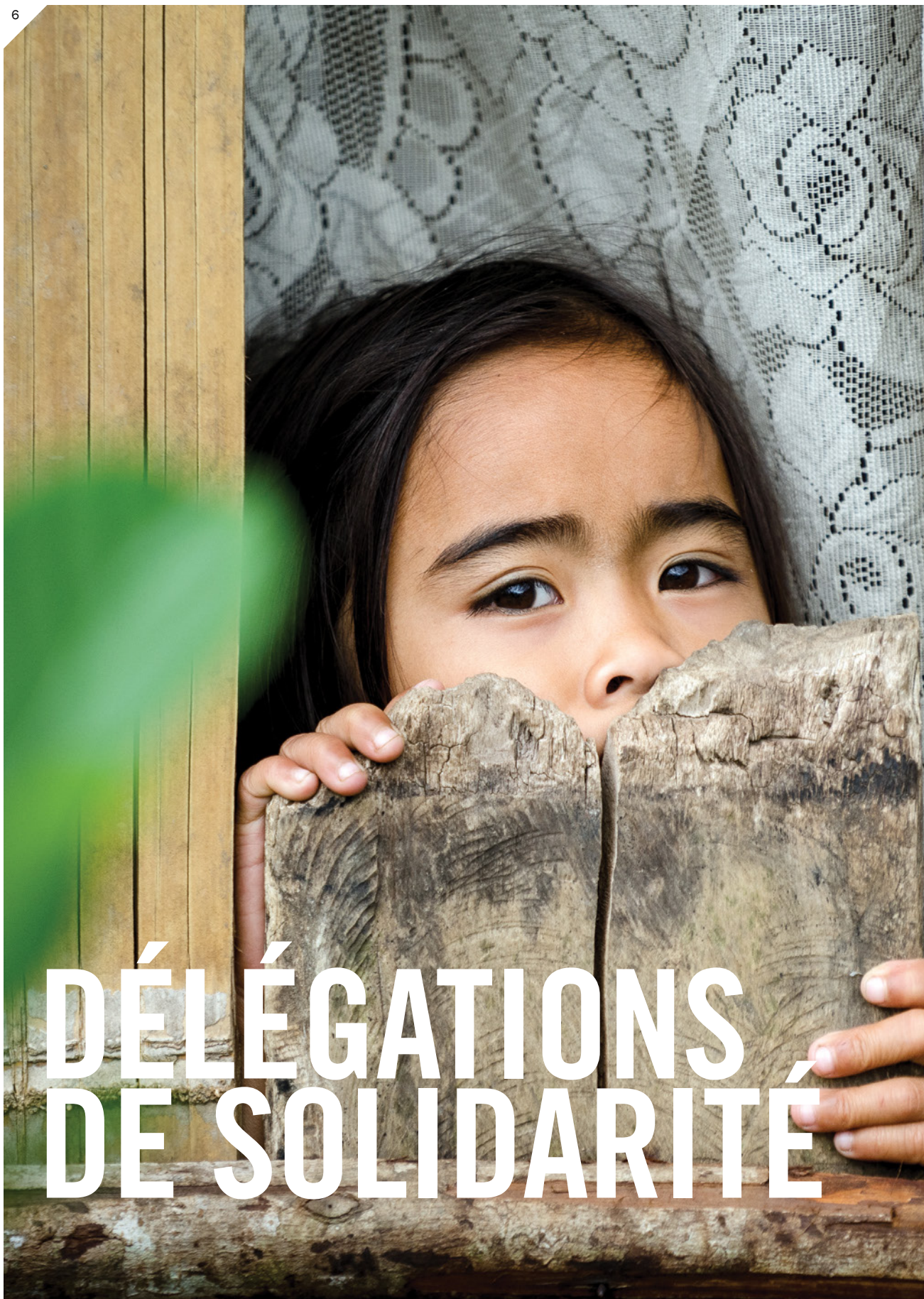
Au sein de la délégation de l'Internationale des services publics, le SCFP a assisté aux réunions bisannuelles de haut niveau tenues en février entre la

CSI, les FSI et les représentants du FMI et de la Banque mondiale.

Le dialogue amorcé a ouvert la voie à des travaux de recherche et des déclarations de la part du FMI et de la Banque mondiale à propos des répercussions économiques négatives de l'accroissement des inégalités, de l'importance des investissements publics et de la croissance salariale, du rôle positif des syndicats, ainsi que des avantages du salaire minimum et des normes du travail.

Nos opinions diffèrent encore sur plusieurs éléments fondamentaux, mais il arrive que nos efforts portent des fruits et que ces organisations influentes modifient leur point de vue.





DÉLÉGATIONS DE SOLIDARITÉ



▲
TOURNÉE DE KAIROS
AUX PHILIPPINES

TOURNÉE DE KAIROS AUX PHILIPPINES

En réponse à un appel lancé par les communautés autochtones et non autochtones de Zamboanga del Sur dans le sud des Philippines, le SFCP a participé en juillet 2014 à une tournée dans cette région afin de recueillir de l'information. La vice-présidente substitut à la diversité (Autochtones) au Conseil exécutif national et membre de la section locale 3550, Gloria Lepine, s'est jointe à la délégation canadienne qui s'est rendue dans les communautés autochtones et non autochtones situées près de la mine de l'entreprise canadienne TVI Pacific.

La délégation a exhorté le gouvernement philippin et la Commission nationale sur les peuples autoch-

tones à rendre des comptes pour les lois et les politiques minières qui rendent l'environnement vulnérable au pillage, voire à la destruction irréversible. Elle a aussi demandé au gouvernement canadien d'obliger les sociétés canadiennes actives à l'étranger à respecter les droits de la personne et à préserver l'environnement.

Cette tournée était coordonnée par KAIROS, un organisme de justice sociale regroupant onze églises et organisations religieuses. Elle a été organisée en partenariat avec une délégation philippine composée d'employés d'église, de missionnaires, d'Autochtones et d'étudiants de la région. Des représentants des organisations Mines Alertes et Idle No More ont aussi participé à la tournée.



LIVRAISON D'EAU POUR DETROIT

En juillet 2014, la population de Detroit a accueilli avec joie la livraison de mille litres d'eau publique. Plus de 120 000 citoyens de cette ville vivaient alors une crise marquée par la violation du droit à l'eau et des droits de la personne.

En guise de soutien et de solidarité, le président national du SCFP, Paul Moist, et la présidente nationale du Conseil des Canadiens, Maude Barlow, ont pris la tête d'un convoi qui a fait la route entre Windsor et Detroit pour livrer de l'eau aux citoyens à qui on avait coupé le service.

Le service des eaux de Detroit avait commencé à couper l'eau aux citoyens qui n'avaient pas réglé leur facture d'eau dès avril. Ces arrêts de service touchaient plus de 15 000 ménages. En grave difficulté financière, Detroit a déclaré faillite et bon nombre de ses citoyens ont fui vers la banlieue ou d'autres villes, ce qui a réduit de beaucoup son assiette fiscale et laissé une bonne partie de ses infrastructures d'aqueduc et d'égout à l'abandon. Les gens qui sont restés, surtout des Afro-Américains et des personnes à faible revenu, ont vu la facture de leurs services publics grimper de plus de 119 pour cent en dix ans.

SOLIDARITÉ AVEC NOS AMIS AMÉRICAINS

Le président national du SCFP, Paul Moist, a transmis nos salutations à nos confrères et consœurs du syndicat américain AFSCME, lors du congrès de juillet 2014 à Chicago. L'AFSCME est le plus gros syndicat affilié à l'AFL-CIO. Il représente plus de 1,6 million de travailleurs du secteur public à travers les États-Unis. Plus de 3000 délégués ont participé à l'événement. L'AFSCME et le SCFP collaborent régulièrement. Ils partagent de l'information en matière de mobilisation des membres, de défense des régimes de retraite et de lutte contre la privatisation.

**CETTE RÉGION NE
CONNAÎTRA PAS
LA PAIX TANT QUE
LES AGRESSIONS
PERDURERONT, QUE
LE BLOCUS CONTRE
GAZA SERA MAINTENU
ET QUE L'OCCUPATION
ILLÉGALE DES
TERRITOIRES
PALESTINIENS
PAR ISRAËL SE
POURSUIVRA.**

RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL À GAZA

En août 2014, le monde a assisté avec horreur à une vague de violence et de destruction qui a causé la mort de 1900 Palestiniens et de 67 Israéliens. Selon le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, « les tueries de masse et la destruction à Gaza ont choqué et semé la honte sur la planète ».

Le SCFP a demandé au gouvernement canadien d'agir pour faire respecter les droits de la personne et le droit international, notamment en réclamant la fin de cette violence injuste et disproportionnée qu'inflige Israël à la population de Gaza.

Par le biais d'une initiative de secours humanitaire lancée par la Fédération internationale des ouvriers du transport et soutenue par la Confédération syndicale internationale (CSI), le SCFP a collaboré avec des travailleurs du monde entier pour offrir une aide humanitaire d'urgence à la population de Gaza.

L'occupation et le siège de Gaza ont blessé ou tué un grand nombre de civils. Pendant les bombardements, les gens n'avaient nulle part où se réfugier. Ils ont été privés de fournitures médicales, d'électricité et d'eau potable.

Pour le SCFP, cette région ne connaîtra pas la paix tant que les agressions perdureront, que le blocus contre Gaza sera maintenu et que l'occupation illégale des

territoires palestiniens par Israël se poursuivra.

EBOLA

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), même si le nombre de personnes infectées a chuté considérablement, l'épidémie d'Ebola demeure une urgence mondiale en 2015.

Cette épidémie a révélé des faiblesses structurelles et systémiques dans les systèmes de santé de la Guinée, de la Sierra Leone et du Libéria. On aurait pu réduire énormément les conséquences de cette épidémie en investissant dans le système de santé public de ces pays ces dernières décennies, particulièrement au terme des guerres civiles au Libéria et en Sierra Leone. Les mouvements syndicaux local et mondial concentrent leurs efforts sur les problèmes structurels et politiques à long terme, comme le sous-financement du système de santé, les mauvaises conditions de travail, la faiblesse des droits des travailleurs et la couverture inadéquate de l'assurance-maladie.

Le SCFP soutient la Stratégie d'intervention syndicale de l'ISP pour le virus Ebola. Les pressions exercées visent à obtenir une dotation en personnel et une formation adéquates dans le secteur de la santé en Afrique de l'Ouest, ainsi que de meilleures conditions de santé-sécurité dans ce secteur. La reconstruction et l'élargissement des systèmes de santé publics dans la région sont aussi des objectifs de cette stratégie.



**EFFETS DES
POLITIQUES
CANADIENNES ET
INTERNATIONALES
SUR LES
NÉGOCIATIONS**

LE PROJET DE LOI C-51 MENACE LES LIBERTÉS CIVILES ET DÉMOCRATIQUES DE L'ENSEMBLE DES CANADIENS. IL CRIMINALISERA LES ACTIONS DES PERSONNES QUI EXERCENT LEUR DROIT FONDAMENTAL DE PROTESTER OU QUI S'OPPOSENT AUX POSITIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT EN PLACE.

PROJET DE LOI C-51

Comme un nombre croissant de Canadiens, le SCFP croit que C-51 va trop loin. Le syndicat s'inquiète beaucoup des changements que le projet de loi entraînera au Code criminel, à l'application de la loi et au pouvoir de collecte de renseignements du gouvernement, des changements qui auront des répercussions négatives sur notre droit à un procès équitable, la liberté d'expression et la protection de la vie privée.

Quatre anciens premiers ministres ont exprimé des réserves quant à la portée de ce projet de loi. De plus, le Commissaire à la vie privée, un haut fonctionnaire du Parlement, ne dispose pas des pouvoirs et des ressources nécessaires pour superviser l'application de C-51. Enfin, ce projet de loi conservateur salit la réputation du Canada, les médias étrangers y voyant le prélude à des violations des droits de la personne.

Malheureusement, les articles du projet C-51 ne sont pas uniques au monde. Dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, la soi-disant « guerre contre le terrorisme » a servi de prétexte à l'adoption de lois permettant la détention de chefs et de militants des mouvements autochtones, paysans, écologistes, religieux, syndicaux et humanistes.

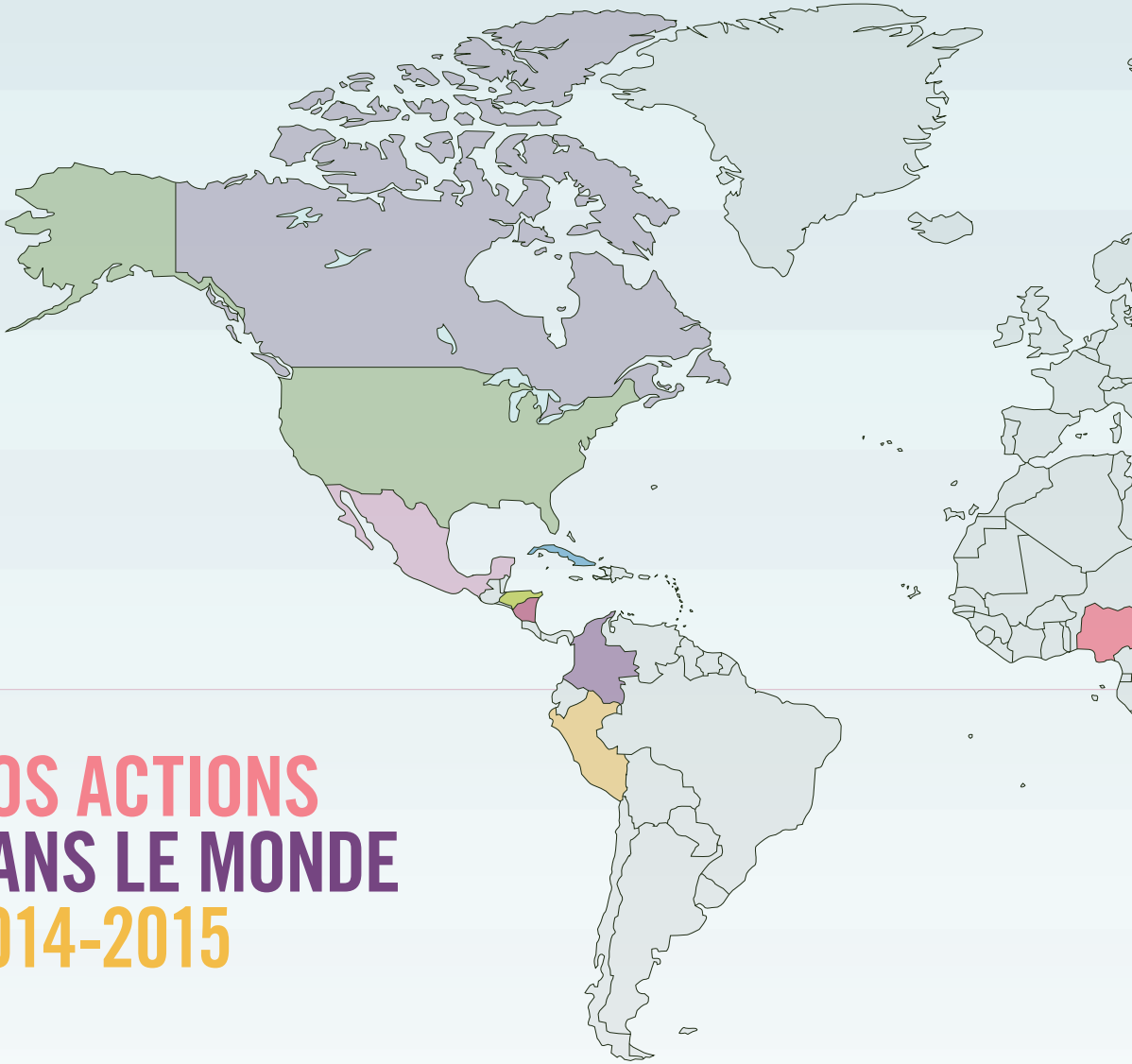
À l'instar de plusieurs groupes, le SCFP craint que la définition de « menace à la sécurité nationale »

inclue les grèves syndicales, les manifestations des dirigeants autochtones qui défendent leur droit à l'autodétermination, les gestes posés par les écologistes qui protègent notre territoire et nos ressources, les actions des communautés culturelles qui attirent l'attention sur le profilage racial et la violence policière, les tentatives des travailleurs migrants pour obtenir le statut d'immigrant, ou encore les revendications des communautés défavorisées qui font valoir leur droit de bénéficier de services publics et qui réclament la justice économique.

Avec C-51, nous pourrions tous être exposés à une surveillance et à une criminalisation injustes. Le SCFP et l'opposition néo-démocrate se sont opposés vivement à ce projet de loi en faisant parvenir des lettres et des pétitions aux députés, en organisant des rassemblements et en faisant du porte-à-porte.

Le projet de loi C-51 semble avoir pour objectif d'instaurer la peur, bien plus que de lutter concrètement contre le terrorisme. Pour renforcer le mouvement d'opposition à ce projet de loi, nous devons consolider nos appuis dans nos communautés, ainsi que nos relations de solidarité avec les travailleurs et nos alliés du monde entier.

Au début du printemps, la Chambre des Communes a adopté le projet de loi C-51.



NOS ACTIONS DANS LE MONDE 2014-2015

■ CANADA

Lettre à la ministre fédérale Kellie Leitch en appui à la Convention 87 de l'Organisation internationale du travail, au droit de grève et à la Cour internationale de Justice.

Lettre au ministre fédéral Chris Alexander exprimant nos préoccupations face au traitement réservé à Deepan Budlakoti par le Canada.

Lettre au premier ministre Stephen Harper soulignant la nécessité d'augmenter la contribution financière versée aux travailleurs de première ligne qui aident à contenir l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

■ ÉTATS-UNIS

Lettre au secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, faisant état de nos préoccupations concernant la création d'un comité indépendant formé de hauts responsables pour les opérations de paix.

Lettre au président américain Barack Obama concernant la libération des cinq héros antiterroristes cubains incarcérés aux États-Unis.

Projet : promotion d'interventions pressantes plus efficaces touchant le VIH et le sida.

■ MEXIQUE

Message de solidarité aux familles des 43 étudiants mexicains assassinés.

■ CUBA

Projet : renforcement de la solidarité entre le Syndicat cubain de la fonction publique (SNTAP) et le SCFP.

■ HONDURAS

Projet : habilitation des travailleuses des maquilas et renforcement de leur réseau en Amérique centrale.

Projet : habilitation des travailleuses des maquilas en matière de santé et de sécurité au travail.

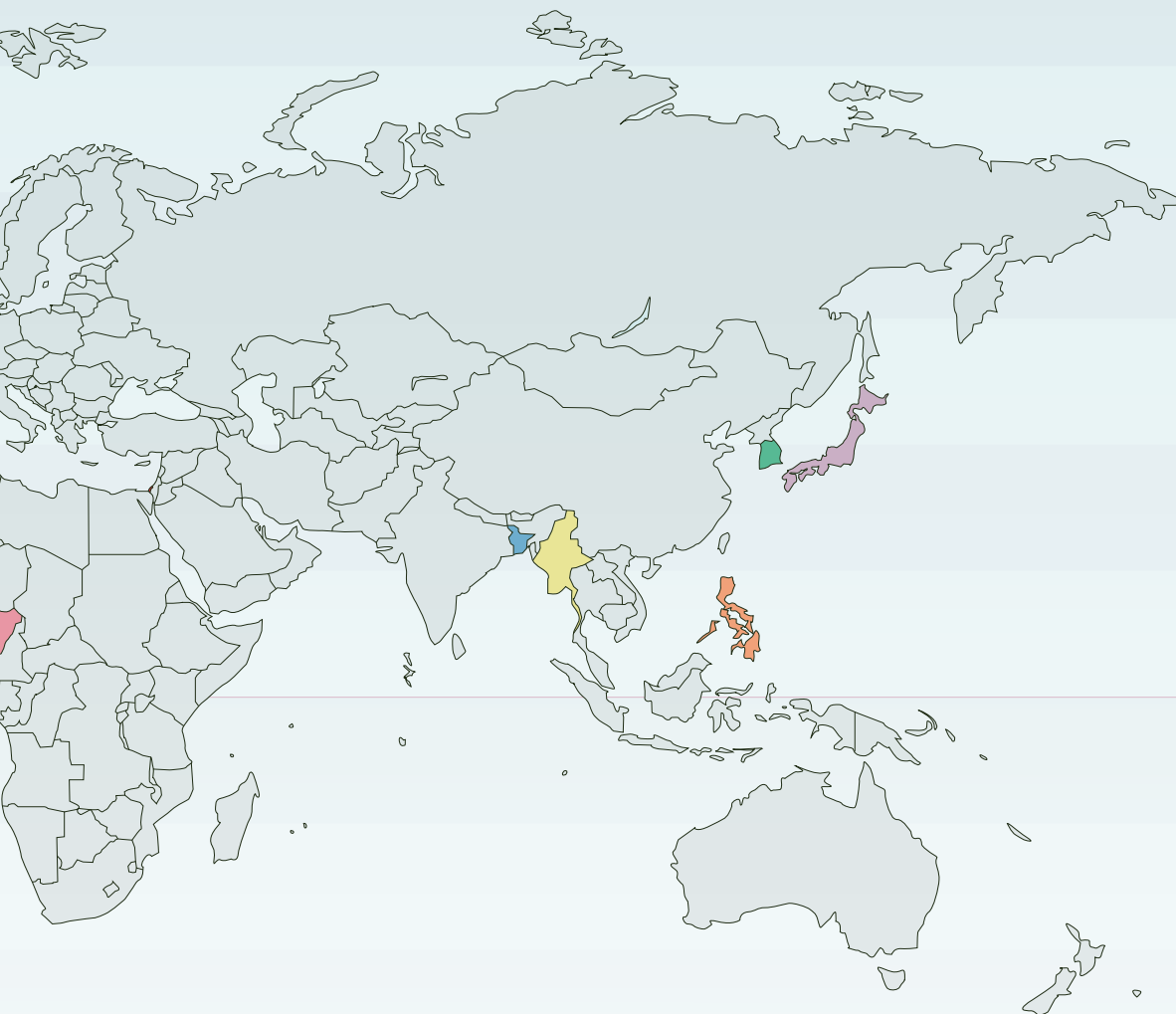
■ NICARAGUA

Projet : défense des droits des femmes et du droit au travail des travailleuses des maquilas.

■ COLOMBIE

Lettre au ministre fédéral John Baird faisant état de nos préoccupations face à l'attentat à la bombe au bureau de Cali du syndicat colombien SINTRAEMCALI.

Message de solidarité au syndicat des travailleurs d'ACUAVALLE (SINTRACUAVALLE).



Projet : défense des droits de la personne et mise en place de politiques favorisant la participation populaire, le changement et la paix dans le sud ouest de la Colombie.

Projet : soutien communautaire à la lutte contre la privatisation de l'eau.

■ PÉROU

Lettre au ministre péruvien du Travail et de la Promotion de l'emploi, Freddy Otarola, concernant les mesures prises par son gouvernement avant la Conférence des Parties 2014 (COP20).

■ NIGÉRIA

Lettre au ministre fédéral John Baird concernant l'enlèvement de centaines d'étudiantes de l'école secondaire gouvernementale pour filles à Chibok.

■ GAZA

Lettre au premier ministre Stephen Harper faisant état de nos préoccupations face à l'escalade du conflit et à la violence disproportionnée entre Israël et Gaza.

■ BANGLADESH

Lettre aux ministres fédéraux Ed Fast et Christian Paradis concernant le fonds en fiducie créé à la suite de l'effondrement du Rana Plaza.

Projet : renforcer la voix des travailleurs, améliorer les conditions de travail et élargir le rôle des syndicats dans le secteur du vêtement – Centre pour la solidarité des travailleurs du Bangladesh (BCWS)

■ MYANMAR (BIRMANIE)

Projet : renforcement de la capacité des défenseurs des droits de la personne en Birmanie.

■ PHILIPPINES

Projet : solidarité avec l'Alliance of Concerned Teachers pour établir un syndicalisme communautaire dans le secteur de l'éducation.

Projet : défense des droits de la personne aux

Philippines et solidarité avec COURAGE.

■ CORÉE DU SUD

Message de solidarité envoyé au congrès de la Fédération syndicale coréenne des travailleurs des services publics et des transports (KPTU).

■ JAPON

Lettre au ministre fédéral John Baird réclamant l'inclusion des risques auxquels les travailleurs sont confrontés dans le document de politique qui sera adopté à la Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe.

LE SCFP CONTINUE DE S'OPPOSER À LA MOUVANCE LIBRE-ÉCHANGISTE ACTUELLE

ACCORD SUR LE COMMERCE DES SERVICES

L'Accord sur le commerce des services (ACS) risque de porter un dur coup aux services publics du Canada et du monde entier. L'ACS est un énorme accord commercial visant à encourager la privatisation des services publics dans les domaines de la santé, de la radiodiffusion, de l'eau et du transport, notamment. Comme la plupart des accords sur le commerce et l'investissement, il traite les services publics comme des marchandises qui s'achètent et se vendent, l'objectif étant de permettre aux multinationales et aux pays riches d'en tirer un profit au détriment des plus démunis.

S'il est ratifié, l'ACS risque d'empêcher les prochains gouvernements de réinstaurer le contrôle public sur les services publics privatisés, et ce, même si le secteur privé ne fait pas correctement le travail. L'ACS risque aussi de limiter la capacité des gouvernements de légiférer dans des secteurs aussi importants que la finance, l'énergie, les télécommunications et la circulation transfrontalière des données.

Le texte de l'ACS est le résultat direct d'une vaste opération de lobbying des grandes multinationales (banques, compagnies d'assurances et entreprises œuvrant dans les domaines du transport, de l'énergie, des télécommunications et de l'eau).

Aux côtés de l'Internationale des services publics (ISP), du Réseau pour un commerce juste et de Common Frontiers, le SCFP continue de s'opposer à la mouvance libre-échangiste actuelle.

Amorcées en 2013, les négociations entourant l'ACS se poursuivent. Les pays qui font la promotion de cet accord se sont surnommés « les vrais bons amis des services ». Il s'agit de l'Australie, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée du Sud, du Costa Rica, des États-Unis, de Hong Kong, de l'Islande, d'Israël, du Japon, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, du Panama, du Pérou, de la Suisse, de Taïwan, de la Turquie et des 28 états membres de l'Union européenne.

OBJECTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de l'ONU arrivent à échéance à la fin de 2015. Par conséquent, la communauté internationale se prépare à fixer de nouvelles cibles mondiales en vue d'éradiquer la pauvreté et de favoriser la justice dans le monde. Les états membres de l'ONU, la société civile et le secteur privé s'affairent à négocier le Cadre de développement pour l'après-2015. Ils ont déjà identifié de nouveaux objectifs, qu'ils appellent les Objectifs pour le développement durable (ODD).

Les huit Objectifs du Millénaire pour le développement ont été définis en 2000 lors d'un sommet de l'ONU. Leur portée est internationale. Ils visent à aider les pays en voie de développement à éradiquer la pauvreté et la famine, à instaurer l'éducation primaire universelle et l'égalité des sexes,

à accroître le pouvoir des femmes, à réduire la mortalité infantile, à améliorer la santé des mères, à combattre le VIH-sida, à préserver l'environnement et à créer des partenariats mondiaux pour le développement.

Les organismes de la société civile prétendent qu'on n'atteindra pas ces bonnes intentions sans fixer de nouveaux objectifs en matière de redistribution de la richesse, de réduction du pouvoir des multinationales, de maintien des services dans le domaine public, de limitation des accords sur le commerce et l'investissement, et enfin de réglementation des institutions financières.

Le mouvement syndical et les groupes de la société civile s'inquiètent de l'imposant pouvoir conféré au secteur privé dans le cadre de ces pourparlers. Alors que la négociation de ces objectifs de développement se poursuit, leur mise en œuvre et leur financement sont discutés dans un processus décisionnel parallèle. C'est pour cette raison que les militants remettent en question le Cadre de développement pour l'après-2015. Vise-t-il à consolider et d'élargir les Objectifs du Millénaire pour le développement ou à accroître le pouvoir des sociétés privées sous de faux prétextes?

Syndicat affilié au CTC, membre du Conseil canadien pour la coopération internationale et partenaire de la CSI et de l'ISP, le SCFP a le gouvernement canadien à l'œil lors de ces négociations. Il l'incite à mettre de l'avant des valeurs humanistes, comme la reconnaissance des droits de la personne, la justice, la qualité des emplois, la protection sociale et les services publics.



▲
TOURNÉE DE KAIROS
AUX PHILIPPINES

IMMIGRATION, OUI! DÉPORTATION, NON!

Le premier avril 2015, la majorité des travailleurs migrants qui travaillent au Canada depuis plus de quatre ans en vertu du Programme de travailleurs étrangers temporaires ont été interdits de travail. Déjà mal payés, ils doivent quitter le pays et ne peuvent revenir y travailler pour les quatre prochaines années. C'est ce qu'on appelle la règle du 4-4. Les travailleurs migrants qui ont choisi de défier la règle et de rester sont maintenant sans-papiers. Ils devront vivre dans la clandestinité et travailler au noir.

Le conseil exécutif national du SCFP a adopté une résolution pour exprimer sa solidarité avec les travailleurs migrants touchés par la réforme du Programme de travailleurs étrangers temporaires et du Programme concernant les aides familiaux résidents de

2014. Nous appuyons les efforts des défenseurs des migrants et souscrivons à leurs demandes : élimination de la règle du 4-4, octroi de la résidence permanente et accès aux prestations sociales pour les travailleurs migrants.

À l'échelle mondiale, on dénombre plus de 200 millions de travailleurs migrants qui ont quitté leur domicile et leur famille en quête de travail à l'étranger. Chaque année, ils transfèrent 400 milliards de dollars américains vers leur pays d'origine. Ces personnes ont quitté leur pays à cause du chômage chronique. Ils ont payé des dizaines de milliers de dollars pour venir au Canada, où ils travaillent au salaire minimum pour subvenir aux besoins de leur famille.

De nombreux pays se dotent de politiques d'exportation de la main-d'œuvre afin de s'assurer un afflux constant de devises étrangères pour aider à redresser

leur économie. Les pays receveurs, comme le Canada, se dotent de programmes de travailleurs étrangers temporaires pour permettre aux employeurs d'ici de profiter de la pauvreté croissante dans le monde.

La règle du 4-4 imposée par Citoyenneté et Immigration Canada et appliquée par l'Agence des services frontaliers du Canada déchire les familles et les amitiés, en plus d'affaiblir les communautés à travers le pays.

Le Canada a besoin d'un solide programme d'immigration qui permettra aux travailleurs étrangers d'obtenir, dès leur arrivée, le statut de résident permanent. Tous les travailleurs du Canada doivent avoir accès aux programmes d'acquisition de compétences et d'apprentissage, à un salaire décent, à la sécurité du revenu et aux services publics.



▲ MARGARITA EST UNE BÉNÉVOLE ET LEADER DU COLLECTIF DES HONDURIENNES

PROJETS AVEC NOS PARTENAIRES

LA PLUS GRANDE PART DU TRAVAIL DU SCFP EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EST RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES DE PARTOUT SUR LA PLANÈTE. GRÂCE À NOTRE FONDS POUR LA JUSTICE MONDIALE, NOUS APPUYONS PLUSIEURS GROUPES ET SOUTENONS LEURS PROJETS.

AIDS-FREE WORLD

AIDS-Free World est une organisation internationale de défense, dotée d'un personnel limité, qui travaille à distance à partir d'une douzaine de villes aux États-Unis, au Canada, en Afrique, dans les Caraïbes et en Europe. Dans le but de faire avancer l'égalité des sexes, AIDS-Free World a continué de s'investir dans des causes et des dossiers controversés en 2014.

L'organisme a lancé une campagne pour mettre fin à l'immunité dont bénéficient les Casques bleus de Nations Unies coupables de violences sexuelles. C'est peu connu, mais une convention de l'ONU sur les privilèges et l'immunité datant de 1946 accorde effectivement l'immunité en matière d'exploitation et de sévices sexuels à bon nombre de Casques bleus qui relèvent du secrétaire général. AIDS-Free World milite pour le retrait de cette immunité du texte de la convention.

AIDS-Free World a aussi contesté la manière dont l'Organisation internationale du travail (OIT) compile ses statistiques sur le travail des enfants. Selon l'OIT, 81 pour cent des enfants de 15 à 18 ans qui travaillent sont des garçons, contre seulement 19 pour cent de filles. Or, elle ne tient pas compte des jeunes filles mariées, soit 15 millions de filles de moins de dix-huit ans par année. AIDS-Free World estime que les conditions de vie d'une jeune fille prisonnière d'un mariage d'enfant illégal sont équivalentes aux pires

conditions de travail des enfants. L'organisme tente donc de persuader l'OIT d'inclure ces jeunes filles mariées dans ses calculs.

COLOMBIE : NOMADESC

NOMADESC, le partenaire colombien du SCFP, se consacre à la défense des droits de la personne et à la mise en œuvre de politiques favorisant la participation populaire, le changement et, par conséquent, la paix dans le sud-ouest de la Colombie où perdure un conflit armé.

Même si le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) mènent des négociations de paix, les abus graves commis par des groupes armés clandestins, comme les guérillas et les groupes qui ont pris le relais des paramilitaires, se poursuivent. Les défenseurs des droits de la personne, les syndicalistes, les journalistes et les chefs autochtones et afro-colombiens continuent de recevoir des menaces de mort et sont violentés. Les attaques, le vol de renseignements sensibles, voire le dépôt d'accusations bidon contre des militants, compliquent le travail des organismes humanitaires.

Ces dernières années, le problème de violence contre les communautés d'origine africaine de Buenaventura est particulièrement préoccupant. Située dans le département de Valle de Cauca, cette ville portuaire du Pacifique est la plus dangereuse de Colombie.



NOMADESC continue de répondre aux besoins urgents des communautés qu'elle dessert. Cette association défend les droits des communautés colombiennes et des syndicalistes par l'entremise de l'éducation, de l'accompagnement des militants et de la mobilisation. Elle est très impliquée en matière de défense des droits de la personne dans le sud-ouest du pays. Elle œuvre directement auprès des syndicats, des femmes et des communautés autochtones, afro-colombiennes et paysannes.

COLOMBIE : SINTRACUAVALLE

SINTRACUAVALLE est le syndicat des travailleurs d'ACUAVALLE, un fournisseur de service d'eaux et d'eaux usées. Ce partenaire du SCFP célébrait son 50^e anniversaire en février. Il s'oppose depuis longtemps à la privatisation et défend ardemment la propriété et l'exploitation publiques des services d'eau.

À l'échelle nationale, 30 pour cent des Colombiens n'ont pas accès à l'eau potable. En guise de solution, le gouvernement colombien a mis en place le programme de partenariats public-privé *L'eau pour la prospérité* qui garantit des profits et des incitatifs aux sociétés privées qui se lancent dans le marché lucratif de l'eau.

SINTRACUAVALLE est basé dans la Valle de Cauca, une région où la violence est omniprésente en raison de la guerre civile qui y fait rage depuis 50 ans. Le taux de chômage est très élevé et 95 pour cent de la population est pauvre. L'eau publique y est donc un service essentiel.

Au cours de la dernière année, SINTRACUAVALLE a accentué ses pressions sur les autorités municipales. Le syndicat a tenu plusieurs réunions et forums avec les conseils municipaux pour discuter du travail d'ACUAVALLE et de l'importance du contrôle public de l'eau. Il a aussi organisé des activités publiques, comme *ACUAVALLE au parc*, pour sensibiliser la population. Le syndicat travaille également à bâtir des partenariats avec les communautés de la Valle de Cauca qui gèrent leurs propres services d'eaux et qui réclament du soutien technique.

NICARAGUA : MARIA ELENA CUADRA (MEC)

Le partenaire nicaraguayen du SCFP défend les droits syndicaux et le droit à l'égalité des travailleuses œuvrant dans les maquilas. Le Mouvement Maria Elena Cuadra des travailleuses et des chômeuses (MEC) mène une campagne auprès de ces travailleuses. Cette campagne intitulée *Un emploi, OUI, mais dans la dignité* fait progresser les droits des travailleuses en Amérique centrale.

En 2012, le salaire minimum d'une employée de maquila au Honduras et au Nicaragua était respectivement 233 et 140 dollars américains par mois. C'est l'un des secteurs de ces pays où les salaires sont les plus bas. Les heures supplémentaires obligatoires et les longs quarts de travail passés à faire des gestes répétitifs pour respecter des cibles de production irréalistes, sans oublier les conditions de travail dangereuses et les pauses réduites au

strict minimum, laissent plusieurs travailleuses avec des séquelles permanentes. Les propriétaires de ces usines refusent régulièrement à leurs employées l'accès aux soins médicaux. Ils refusent aussi de les dédommager pour leur négligence. Le droit du travail n'encadre pas les risques à la santé et à la sécurité dans cette industrie. Qui plus est, de nombreuses employées se font congédier sans raison et certaines usines ferment leurs portes du jour au lendemain, sans qu'aucune indemnité de départ ne soit versée.

Les organismes centraméricains de défense des femmes se sont organisés en réseau pour s'attaquer ensemble à quelques-uns de ces problèmes. Depuis les années 1990, leurs actions s'effectuent dans le cadre de la campagne *Un emploi, OUI, mais dans la dignité*. Elle s'est fait en deux phases, la première sous le thème *La santé est un droit* et la deuxième intitulée *La violence au travail, c'est fini*. Ces organismes disent clairement que les femmes souhaitent garder leur emploi. Par conséquent, ils ne prônent pas le boycottage, mais plutôt l'amélioration des conditions de travail dans ces usines.

La campagne est adaptée à la réalité de chaque pays. Au Nicaragua, MEC concentre ses efforts sur la défense des droits de la personne et du travail du point de vue de l'égalité des sexes. La campagne lui sert à faire de la sensibilisation au sujet des conditions de travail des employées des maquilas et des mesures entreprises pour améliorer leur situation.



HONDURAS : CODEMUH

Au Honduras, le SCFP collabore avec le Collectif des Honduriennes (CODEMUH) qui se spécialise dans la santé et la sécurité au travail. Également impliqué dans la campagne *Un emploi, OUI, mais dans la dignité*, CODEMUH fait de la sensibilisation au sujet des conditions de travail des employés des maquilas et des mesures entreprises pour améliorer leur situation. Il cherche à faire modifier le code du travail pour que davantage de blessures soient considérées comme des accidents de travail, à sensibiliser le gouvernement aux effets dommageables de la journée de travail de 12 heures, à assurer que les accidents de travail soient bien répertoriés par le système de santé et à faire accepter des normes ergonomiques pour les postes de travail.

PHILIPPINES : ACT

La solidarité entre les travailleurs du SCFP et ceux de l'Alliance des enseignants inquiets (ACT)

contribue à la syndicalisation du secteur de l'éducation aux Philippines.

Bien que le président Aquino ait célébré son quatrième anniversaire au pouvoir, les enseignants n'ont pas le cœur à la fête. En effet, Benigno Aquino mène un programme anti-enseignants dans le secteur primaire et secondaire. De plus, le budget national ne répond pas aux revendications de la population. Il met l'accent sur le remboursement de la dette extérieure, au lieu de fournir des services sociaux comme l'éducation.

L'ACT a donc redoublé d'efforts. Elle réclame un salaire décent et une éducation de qualité pour tous les Philippines. Elle fait de la mobilisation et mène des campagnes de syndicalisation pour représenter une plus grande partie du personnel enseignant et non enseignant du secteur de l'éducation.

L'ACT a participé à la campagne *Sauvons nos écoles* et s'est jointe à un groupe de travail réunissant les

ONG de la région pour convaincre le ministère de l'Éducation de révoquer une note de service autorisant l'utilisation des écoles lors d'opérations militaires, chose illégale aux Philippines.

PHILIPPINES : COURAGE

Le SCFP est partenaire de COURAGE dans un projet de solidarité entre travailleurs visant à défendre les droits de la personne et le droit à l'eau publique aux Philippines.

La Réponse des employés des eaux et eaux usées (WATER), une fédération nationale des syndicats de l'eau affiliée à COURAGE, a lancé une campagne nationale en 2014. L'objectif consiste à organiser les travailleurs et consolider leurs syndicats en vue de la bataille contre la privatisation du secteur de l'eau qui se prépare.

L'opposition massive des travailleurs a permis de bloquer une première tentative de légalisation de la privatisation du secteur de l'eau. Depuis, plusieurs projets de



▲
RÉUNION COMMUNAUTAIRE AVEC
NOMADES EN COLOMBIE

loi ont fait leur apparition afin de jeter les bases d'une privatisation accrue, principalement par l'entremise de partenariats public-privé, de contrats de gestion et d'accords de concession.

En plus de manifester, les travailleurs forment de nouveaux syndicats. Les syndicats déjà établis organisent des séminaires de formation pour aider leurs membres à mieux comprendre la privatisation, la libéralisation et la déréglementation. Les conseils municipaux et provinciaux soutiennent les campagnes des travailleurs intitulées *L'eau, c'est la vie*, *Non à la privatisation* et *L'eau est un droit*.

Notre travail auprès de COURAGE et du réseau WATER contribuera à l'opposition aux projets visant les réserves d'eau douce des Philippines et aux efforts du gouvernement qui souhaite transformer les services publics d'eau en monopole privé.

BIRMANIE : LE SYNDICAT DES FEMMES BIRMANES

« Pour bâtir une société développée durable et pacifique, les femmes doivent participer activement à tous les échelons de la vie politique. » Ce slogan, on l'entend souvent au Syndicat des femmes birmanes. Il souligne en effet la détermination de ce syndicat à atteindre son but.

Le Syndicat des femmes birmanes tenait son septième congrès en janvier 2015 à Chiang Mai en Thaïlande. Ses dirigeantes sont parties des camps de réfugiés frontaliers qui se trouvent en Thaïlande, en Inde et en Chine pour y prendre part. On y a discuté de la situation politique actuelle en Birmanie et des orientations futures du syndicat.

Les congressistes ont décidé que la situation n'était pas encore assez sécuritaire pour permettre aux femmes de s'engager en politique. Plusieurs croient que la Birmanie a réformé ses institutions démocratiques, mais, en réalité, les combats

armés font toujours rage dans les régions où les minorités ethniques sont regroupées. Les droits des femmes y sont bafoués. On parle ici de vols, de viols et de meurtres. Il règne en Birmanie une culture d'impunité dont on ne viendra pas à bout tant que les femmes ne pourront pas participer à tous les échelons de la vie politique.

Le Syndicat des femmes birmanes compte concentrer ses efforts sur les problématiques de violence faite aux femmes, la consolidation de la paix, les droits des femmes et le droit à l'égalité des sexes en politique, dans l'espoir de réunir les conditions favorables à la mise en place d'un véritable syndicat démocratique au niveau fédéral. Il compte également mettre sur pied une ligne téléphonique pour les femmes violentées et accompagner les femmes qui s'engagent activement dans le processus de paix. Le syndicat est aussi en train de produire des manuels éducatifs sur les prisonnières politiques, la violence conjugale, le harcèlement sexuel et les droits des femmes.



ALLER DE L'AVANT

Les mouvements ouvriers et sociaux mondiaux font preuve de beaucoup de créativité et d'énergie pour construire un monde meilleur, juste et durable socialement et économiquement.

La pauvreté et l'inégalité ne sont ni normales ni inévitables. La lutte pour la justice et la résistance à l'oppression sont au cœur de nos actions en matière de solidarité internationale. Les services publics contribuent à l'égalité des chances. Il est plus important que jamais de conserver leur statut public, et ce, au Canada comme à l'étranger.

Lorsqu'on comprend l'impact négatif que des accords commerciaux comme l'Accord sur le commerce des services ont sur le droit à l'eau potable, nous sommes mieux armés pour défendre et conserver nos services publics. La formation en santé-sécurité que nous effectuons, chez nous et auprès de

nos partenaires des zones des maquilas en Amérique centrale, contribue à la sécurité des travailleurs à travers le monde. Il faut bien faire comprendre aux entreprises qu'elles ne peuvent mettre leurs employés en danger impunément.

Notre expérience commune nous permet de bâtir des campagnes mondiales contre les multinationales. C'est aussi ce qui permet à des organismes internationaux comme l'Internationale des services publics de défendre les intérêts des travailleurs sur le terrain comme dans les hautes sphères de décision.

Nous continuerons à soutenir les travaux de nos partenaires en quête d'égalité des sexes, de paix et de justice, d'un salaire décent, de services publics pour tous et d'une société exempte de violence et de présence militaire.

Notre combat est international. Nous apprenons les uns des autres et nous nous soutenons mutuellement afin d'élaborer des stratégies qui nous permettront de vaincre l'injustice, au travail et dans la société.

Les obstacles sont nombreux, mais rappelons-nous que la majorité des habitants de la planète sont à nos côtés.

Nous remercions les membres, les sections locales et les divisions du SCFP qui contribuent généreusement au Fonds pour la justice mondiale. Si vous souhaitez faire votre part, écrivez à kcameron@cupe.ca.

Pour suivre les activités du SCFP en matière de solidarité internationale, consultez le bulletin *Justice mondiale* à scfp.ca/justicemondiale. Mieux encore, abonnez-vous en utilisant le même lien.



NOS DONATEURS

▲
GLORIA LEPINE EST LA VICE-PRÉSIDENTE SUBSTITUT
À LA DIVERSITÉ (AUTOCHTONES) AU CONSEIL EXÉCUTIF
NATIONAL, TOURNÉE DE KAIROS AUX PHILIPPINES

**Donateurs au Fonds
pour la justice mondiale
1^{er} Avril 2014 – 31 Mars 2015**

SCFP national
.....
SCFP-Ontario
.....
SCFP-Saskatchewan
.....
SCFP-Île-du-Prince-Édouard
.....
SCFP-Québec
.....
Personnel du SCFP
.....
Section locale 382 – Conseil de
l'éducation du district scolaire 61,
Victoria, Colombie-Britannique
.....
Section locale 1763 – Association
internationale des machinistes et
des travailleuses et travailleuses de
l'aérospatiale
.....
Section locale 1876 – Résidence
communautaire Northside, Sydney
Nord, Nouvelle-Écosse
.....
Section locale 2440 – CUSO-
International, Ottawa, Ontario
.....
Section locale 2525 – Travailleurs
du secteur de la santé du nord et
de l'est de la Nouvelle-Écosse
.....
Section locale 2784 – Résidence
de soins Shannex's Arborstone
Enhanced Care, Halifax,
Nouvelle-Écosse
.....
Section locale 3012 – Employés
du Conseil pour la coopération
internationale de la Saskatchewan,
Regina, Saskatchewan
.....
Section locale 3067 – Employés
da résidence New Dawn, Sydney,
Nouvelle-Écosse
.....
Section locale 3260 –
Adjoints à l'enseignement
du Conseil scolaire de
l'Île-du-Prince-Édouard,
.....
Section locale 4150 – Employés
de la Direction de la santé du
district de la Vallée d'Annapolis,
Nouvelle-Écosse
.....
Section locale 3963 – Centre
de soins de santé CO-OP, Prince
Albert, Saskatchewan

**Membres du Comité
pour la justice mondiale
2014-2015**

Keir Hiscock,
Terre-Neuve-et-Labrador
.....
Jonathan Fourdraine,
Nouvelle-Écosse
.....
Shawna Quinn,
Île-du-Prince-Édouard
.....
Debbie Downey,
Nouveau-Brunswick
.....
Sylvain Allard, Québec
.....
Safia Gahayr (coprésidente),
Ontario
.....
Daveson Harsaan (membre
substitut), Ontario
.....
Sarah Pentlow, CUSO-International
.....
Mira Claxton, OXFAM Canada
.....
Miriam Palacios (membre substitut),
OXFAM Canada
.....
Kathryn Janzen, CoDev
.....
Zully Trujillo, Manitoba
.....
José Juárez, Saskatchewan
.....
Mario Pailamilla, Alberta
.....
Doug Sprenger (coprésident),
Colombie-Britannique
.....
Tarsam Basi (membre substitut),
Colombie-Britannique
.....
Betty Valenzuela, SEH
.....
Bill McMullan (membre substitut),
SEH
.....
Denis Bolduc, liaison avec le
Conseil exécutif national
.....
Kelti Cameron, conseillère



▲
TOURNÉE DE KAIROS
AUX PHILIPPINES